



ABONNEMENTS

	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 6.—	Fr. 3.—
Union postale »	12.—	6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes de places 10 ct. la ligne, étrangères 25 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 22, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

La fête jadis internationale du 1^{er} mai

L'*Arbeitgeber-Zeitung* publie, à propos du dernier 1^{er} mai, un article vigoureux dont voici l'essentiel :

Jamais on ne vit premier mai pareil. En France, beaucoup d'ouvriers imitant ce syndicat de mineurs décidés à ne pas chômer à la date consacrée, se sont abstenus ou ont réduit la manifestation à une soirée passée en commun : tout travail n'est-il pas œuvre patriotique en ce moment ? En Allemagne, les travailleurs ont également jugé nécessaire de ne point célébrer la « fête » du travail en la forme habituelle, voire de la supprimer totalement. En Suisse, par contre, on a chômé, on s'est promené en cortège, on a parlé, dénoncé le capital, vitupéré les capitalistes et conspué le capitalisme. Il est vrai de dire que le nombre des manifestants était partout restreint et que, chez nous aussi, les abstentions avaient une signification.

Ainsi donc la manifestation internationale par excellence a pour la première fois fait long feu ; le jour où les ouvriers de tous les pays célébraient la fraternité des travailleurs a passé, et les prolétaires ne se reconnaissent plus et ne voyent plus dans les frères d'hier que des ennemis qu'il faut détruire ; elle n'a point sonné, cette année, l'heure où le drapeau rouge, signe éclatant de l'internationalisme, flottait partout en même temps. L'internationale aurait-elle vécu ? Il le semble bien. La voix de la patrie a été en tous lieux plus puissante que celle des rhéteurs prêchant une fraternité prématurée. Les frères, aujourd'hui, ce sont ceux qui luttent ensemble, partagent les mêmes peines, les mêmes joies, les mêmes espérances, mangent le même pain et boivent à la même coupe, qu'ils soient ouvriers ou patrons, commerçants, paysans ou intellectuels ; ils n'ont qu'un signe d'alliance, le drapeau du pays, qu'un cri de ralliement : vive la patrie !

Qui donc se souvient de la parole de Marx : Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ? Toutes les théories se sont écroulées comme châteaux de cartes dès que le vent de tempête a commencé à souffler.

Industrie d'état et monopole

Au moment où, dans certains milieux, on parle d'introduire en Suisse des monopoles variés, l'article du *Journal des Débats*, que nous reproduisons à une saveur toute particulière.

Depuis quelque temps, au grand étonnement du public, dit le grand journal français, on vend dans les bureaux de tabac, des allumettes merveilleuses. Sans difficulté, elles prennent au premier frottement et brûlent avec éclat. Aucune ne donne de déceptions. En présence de ce phénomène imprévu, notre confrère le *Petit Parisien* a eu la curiosité bien compréhensible d'aller demander à la direction des manufactures de l'Etat d'où provenait cet heureux changement. Là, avec une franchise ingénue, on lui donna les explications suivantes. Nos manufactures d'Etat font venir de Russie le bois de trempé dont sont faites les allumettes. Ce pays ne pouvant plus, depuis la guerre, exporter facilement ses produits, on s'adressa à plusieurs pays neutres pour obtenir cette matière première indispensable. Seuls, les Etats-Unis furent en état de fournir le bois de trempé dans des conditions de temps convenable, car il fallait aller vite. Mais les conditions de prix parurent excessives. Les fabricants d'allumettes américaines proposèrent alors à l'administration française de lui vendre des allumettes toutes faites dont le prix ne dépassait pas beaucoup le prix de la matière première. Et, pour expliquer ce bon marché du produit fabriqué par rapport à la matière première en question, la direction des manufactures de l'Etat nous expose — ce dont on pouvait tout naturellement se douter — qu'aux Etats-Unis les manufactures sont pourvues de machines perfectionnées qui, en même temps qu'elles coupent le bois et le compriment, trempent l'allumette et l'achèvent.

Ce n'est pas d'hier que ces machines fonctionnent aux Etats-Unis et plus d'une personne se demandera ingénument pourquoi, dans nos manufactures nationales, on n'en a pas introduit de semblables. Nous n'insisterons pas sur les causes qui rendent les industries d'Etat incapables de produire aux mêmes conditions de qualité que l'industrie privée. Elles ne sauraient non plus produire aux mêmes conditions de prix : et cependant les industries d'Etat exercent un monopole pour un but fiscal. Elles vendent plus cher que ne le ferait une industrie privée ; elles ont les moyens matériels de perfectionner leur outillage, d'apporter des améliorations dans leur organisation. Il n'en est rien toutefois. L'Etat, entité métaphysique, personnifié par des ministres et des directeurs successifs et éphé-

mères, auxquels n'incombe aucune responsabilité, ne saurait appliquer, dans ses manufactures, les mêmes méthodes et les mêmes règles que celles qu'appliquent les chefs d'entreprises privées dans leurs ateliers et dans la conduite de leurs affaires. En outre, les ouvriers de l'Etat, constitués en syndicats, montrent des exigences que la faiblesse de nos gouvernants satisfait sans aucune résistance, sous la menace de grèves. Puis le monopole est la source de la routine. Le consommateur est obligé d'acheter les produits du monopole et l'on se moque un peu de savoir qu'il n'en a pas pour son argent et qu'on lui impose un produit inférieur. Cela n'empêche pas les socialistes d'Etat de poursuivre l'application ruineuse de leurs doctrines et de demander de l'étendre, pour commencer, à un certain nombre d'industries. Outre l'absurdité de cette conception au point de vue du commerce extérieur, on voit comment et à quel prix l'Etat satisferait les consommateurs.

C'est bien à ces résultats que conduit la suppression de toute concurrence et, par une conséquence forcée, de toute émulation et de toute nécessité d'un effort quelconque.

La chasse aux métaux

« Nous lisons dans un grand journal de la Suisse orientale, dit *Le Démocrate*, une annonce, en grands caractères, demandant à acheter plusieurs wagons de vieux cuivre, livrable si possible encore cette semaine. Les offres sont à adresser télégraphiquement. »

Il serait intéressant de savoir si ce précieux métal est destiné à l'un de nos voisins ou à l'industrie suisse. Dans le premier cas l'autorité fédérale doit intervenir, puisque nous sommes sous le régime de l'interdiction de l'exportation des métaux.

— Nous avons signalé les vols de cuivre ou de bronze qui ont été commis en plusieurs endroits. A Romont, les amateurs de ces métaux s'étaient attaqués à un ancien canon de bronze de la ville, ainsi qu'aux conduites des hydrants. Une certaine quantité de métal avait pu être expédiée ainsi à une maison de Bâle.

Une enquête minutieuse fut menée, et l'on arriva à découvrir les coupables : l'auteur du vol et un complice, qui faisait le recéleur.

Les deux inculpés seront traduits devant le tribunal criminel, dit la *Liberté*.

Droits d'entrée russes

Ainsi que nous l'avons publié dans le n° 29 du 14 avril écoulé, le gouvernement russe a décrété que, dès le 10 du même mois, toutes les marchandises importées en Russie, après avoir transité les pays ennemis, y seront soumises à une surtaxe de 100% sur les droits du tarif général.

D'après un télégramme de la Légation de Suisse à Pétrougrad, cette surtaxe ne sera très probablement perçue qu'à partir du 14 juin nouveau style, de sorte que les marchandises franchissant la frontière russe avant cette date y seront admises encore aux taux du droit simple¹⁾.

Nous rappelons à cette occasion, que tous les envois de marchandises à destination de Russie, doivent être accompagnés de *certificats d'origine* légalisés par la Légation de Russie, à Berne (pour les expéditions provenant des cantons de Genève, Vaud et Valais, par le Consulat général de Russie, à Genève¹⁾).

Finances françaises

La Chambre a voté le projet adopté par la commission du budget fixant la limite des Bons du trésor et des Bons de la défense nationale à six milliards, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

M. Ribot, défendant le projet au nom du gouvernement, indique qu'il y a actuellement 4.975.000.000 fr. de bons en circulation. Le public accueille tout à fait bien les obligations de la défense nationale. M. Ribot ajoute que pour parer aux dépenses nécessaires, le gouvernement, outre le concours du pays, a obtenu de la Banque de France une nouvelle convention élevant à neuf milliards le chiffre des avances.

Le ministre estime que tous les efforts doivent tendre à développer les entreprises. A ce sujet on peut dire que les exportations en Amérique se sont soutenues à un chiffre satisfaisant. La France enverra à Londres l'or nécessaire pour maintenir le change anglais aux Etats-Unis. En échange l'Angleterre ouvrira à la France le crédit nécessaire à ses achats.

La « Foire de Leipzig » à Londres

Cette semaine s'ouvrira à Londres la foire destinée à concurrencer et à supplanter dans l'idée des organisateurs, la foire de Leipzig.

Le Board of Trade a lancé 30.000 invitations aux acheteurs de toutes les parties du Royaume-Uni; 10.000 autres ont été envoyées outre-mer.

Tous les acheteurs des grandes maisons de l'univers ont été invités à venir à Londres et à y rester jusqu'au 21 mai. D'énormes quantités de colis sont déjà arrivées. Le public n'est pas admis.

Le British Industries Fair sera un congrès de fabricants et d'acheteurs. Le catalogue qui a été dressé est un chef-d'œuvre de simplicité.

Arrêt du transport des marchandises dans l'arrondissement de Venise

La maison Schwarz, importation de cuir, à Bâle, communique aux *Basler Nachrichten* qu'un colis expédié le 4 mai à Padoue est resté en panne à Chiasso, d'où elle reçoit de la maison d'expédition Fischer & Rechsteiner l'avis suivant: D'après un arrêté des chemins de fer de l'Etat italien, le transport des marchandises est, dès le 6 mai, supprimé dans l'arrondissement de Venise, auquel appartient Padoue.

Le trafic sur les lignes italiennes

La nouvelle, publiée dans la presse tessinoise, que la direction des chemins de fer ita-

liens aurait communiqué aux C. F. F. que le trafic sur la ligne Vérone-Venise a été suspendu est inexacte, suivant des renseignements puisés à bonne source par l'Agence télégraphique suisse.

Par contre les C. F. F. ont été avisés que les wagons italiens chargés de marchandises à destination de l'Allemagne ne peuvent aller que jusqu'à la frontière italo-suisse et que là, ces marchandises doivent être transbordées sur des wagons suisses ou allemands.

Les wagons italiens, par contre, chargés de marchandises à destination de la Suisse peuvent continuer à passer la frontière.

Ces mesures ont naturellement pour conséquence de paralyser sérieusement non seulement le trafic entre l'Italie et l'Allemagne, mais aussi le trafic italo-suisse qui, ces dernières semaines, se faisait rapidement et normalement.

L'industrie pétrolière en Allemagne

Le Bulletin financier suisse dit apprendre de bonne source que les démarches faites auprès de la puissante société «Steana romana» ont abouti à la cession de toute la production d'essence et de benzine à la France et à ses alliés, à l'exclusion du pétrole en tant que gaz d'éclairage concédé à l'Allemagne et à l'Autriche.

Manifestation à Bienne contre le renchérissement de la vie

La manifestation de vendredi soir contre le renchérissement de la vie a été très impressionnante: plus de 6000 personnes y ont pris part. Après un cortège en ville, le meeting a eu lieu sur la «Burgplatz» où les camarades Ryser, Grimm et Perret ont pris la parole. Au nom de l'Union ouvrière, le camarade Gusset a soumis la résolution suivante, qui a été votée par acclamations:

«Le meeting de la population de Bienne et environs, du 7 mai, proteste contre le renchérissement artificiel de la vie et demande aux autorités fédérales, cantonales et communales, qu'elles fixent les prix maximum des denrées de la Suisse et qu'elles agissent contre les spéculateurs qui profitent de la situation actuelle pour exploiter l'indigence du peuple et, de ce fait, augmentent encore la misère: elle somme le Conseil communal de la ville de Bienne de fixer les prix maxima sur le marché local et de prendre les mesures nécessaires pour assurer à la population des vivres à des prix convenables.»

La Sentinelle.

Les publications suisses

Il a été mis dans le commerce, en Suisse l'an dernier, 1470 publications (journaux non compris), se répartissant comme suit, selon la classification adoptée par la Bibliothèque nationale: Géographie et histoire, 238; belles-lettres, histoire littéraire, philologie, 322; sciences, exactes et naturelles, médecine, 117; théologie, religion, 144; droit, sociologie, politique, administration, 224; économie politique, commerce, sciences techniques, 201; éducation, enseignement, 73; beaux-arts, musique, 88; divers, 73.

De ces 1470 publications, 943 étaient écrites en allemand, 426 en français 34 en italien, 5 en romanche, 14 dans d'autres langues, 48 en plusieurs langues.

Il faut ajouter à ces chiffres 1113 publications hors commerce. Total général des publications parues en 1914: 2583. A quoi il conviendrait d'ajouter encore 522 publications d'auteurs suisses parues à l'étranger.

Télégraphes et téléphones suisses

Les événements de guerre n'ont pas eu sur le trafic télégraphique et téléphonique l'influence à laquelle on s'attendait au début. Cela provient principalement du ralentissement du transport de la poste aux lettres depuis l'ouverture des hostilités, par suite de la réduction de l'horaire des chemins de fer, ce

qui se fit sentir tout particulièrement dans le trafic télégraphique avec l'étranger. D'une certaine influence sur le trafic télégraphique furent aussi l'Exposition nationale et surtout la suppression temporaire du trafic téléphonique intérieur et l'interdiction complète de celui avec l'étranger depuis le commencement d'août pour des motifs touchant la défense nationale.

Le trafic télégraphique intérieur, ainsi que celui avec l'étranger, accusent comparativement à l'année 1913, une augmentation de 5,19% pour le premier et de 11,45% pour le second, tandis que le trafic de transit a diminué de 20,18%. Les conversations téléphoniques soumises à la taxe ont par contre diminué dans toutes les catégories: les locales de 1,95%, les interurbaines intérieures de 0,61%, les internationales de 39,41%. Le chiffre des conversations gratuites a par contre doublé, principalement à cause des conversations officielles militaires tout particulièrement nombreuses. Le nombre des abonnements au téléphone a augmenté de 2,5%.

Livre d'adresses des producteurs-exportateurs

Depuis fort longtemps se fait sentir en Suisse le besoin d'un catalogue spécial qui non seulement donnerait la liste des producteurs, mais indiquerait les spécialités susceptibles d'être exportées. Le Bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente de marchandises se propose de combler cette lacune; en conséquence, il publiera un ouvrage de documentation donnant les adresses des producteurs suisses. Les articles d'exportation, répartis en différents groupes, seront désignés en quatre langues (allemand, français, anglais et espagnol), et figureront par ordre alphabétique. Le Bureau se réserve la prise en considération d'autres langues non mentionnées ci-dessus.

Le Bureau de renseignements qui, on le sait, fonctionne sous le contrôle de la Division du commerce du Département politique et avec le patronage des principales associations du pays, a trouvé aide et appui auprès de celles-ci ainsi que chez les Chambres de commerce. Si l'une ou l'autre maison exportatrice n'a pas reçu le questionnaire, qu'elle veuille bien le réclamer en s'adressant au Bureau suisse de renseignements pour l'achat et la vente de marchandises, Zurich, Métropole, rue de la Bourse 10. Le délai d'inscription a dû être choisi à très courte échéance afin que le livre puisse paraître sans retard.

Bibliographie

Sous le titre de **Les travaux du mécanicien**, M. Ch. Houriet, directeur de l'Ecole de mécanique de Couvet, a fait imprimer le «cours de technologie de la petite mécanique», qu'il donne depuis quelque vingt ans à ses élèves et que, petit à petit, il a amené à traiter de toutes les opérations qu'exécute le mécanicien, soit à l'étau, soit à l'aide de machines-outils.

Cet ouvrage permettra aux apprentis de subir avec succès l'examen de fin d'apprentissage, car il contient tous les sujets qui font le programme de cet examen.

Les tableaux de dimensions, de vitesses, etc., qu'il renferme pourront être consultés avec fruit par les mécaniciens.

Par la méthode simple qu'il donne de faire des calculs d'atelier, on déterminera soi-même ceux se rapportant au choix des roues pour le filetage, aux diamètres et aux vitesses des poulies, aux dimensions des vis, des tarauds.

Ajoutons que la table des matières, très bien ordonnée permettra facilement de trouver le sujet désiré.

Illustré de nombreuses figures dessinées par l'auteur ou tirées de photographies de machines de toutes provenances, cet ouvrage, imprimé en caractères très lisibles, est à recommander à toute personne s'occupant, de près ou de loin, de la mécanique et de l'enseignement professionnel.

¹⁾ *Fédération horlogère* n° 30 du 17 avril 1915.

Registre du commerce

Enregistrements :

20 avril 1915. — *Ernst Manz*, commerce d'horlogerie et d'articles en or et en argent, *Olten*.
 30 avril 1915. — *Société suisse de décolletage S. A.*, société anonyme ayant pour but la fabrication mécanique de pièces en métal pour l'industrie, rue Léopold Robert 73, *La Chaux-de-Fonds*.

4 mai 1915. — *Perret & Dubois*, société en nom collectif. graveurs-décorateurs en tous genres; 4, rue de Cornavin, *Genève*.

Changements :

24 avril 1915. — La raison *G. Billian Sohn (G. Billian Fils)*, *Zurich I*, est radiée. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif *G. Billian & Sohn (G. Billian & Fils)*, commerce d'horlogerie et bijouterie, réparations; *Limmatquai 50, Zurich I*.

24 avril 1915. — La société en nom collectif *Steffen & Stouder*, fabrique de pierres fines pour l'horlogerie et l'industrie, *Courtedoux*, est dissoute et radiée. L'actif et le passif sont repris par *R. Stouder*, fabrique de pierres fines pour l'horlogerie et l'industrie, *Courtedoux (Porrentruy)*.

30 avril 1915. — La raison *Albert Lecoultre*, représentant et négociant en horlogerie, à *La Chaux-de-Fonds*, ajoute à son genre d'affaires: Fabricant d'horlogerie.

Radiations :

26 avril 1915. — *Louis Vaucher*, horlogerie, bijouterie et optique, *Lausanne*.

29 avril 1915. — *Louis-Marc Richardet*, fabrication d'aiguilles de montres et découpages pour l'horlogerie, *La Chaux-de-Fonds*.

4 mai 1915. — *J. Lippetz & Co., Comp. des montres Audemars frères*, *Genève*.

Faillites :

12 avril 1915. — *J. Lippetz & Cie, Comp. des montres Audemars frères*, *Grand Quai 2, Genève*.

14 avril 1915. — *Louis Vaucher*, horloger, *Halle 32, Lausanne*.

Brevets d'invention

Enregistrements.

Cl. 71 f, n° 69364. 7 octobre 1914, 12 1/4 h. p. — Plaque contre-pivot de montre. — *Tavannes Watch Co, S. A.*, *Tavannes (Suisse)*. Mandataire: *A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds*.

Cl. 71 k, n° 69365, 9 avril 1914, 8 h. p. — Montre chronographe-compteur. — *Henri-Auguste Henchoz*, *Envers 32, Le Locle (Suisse)*. Mandataire: *E. Imer-Schneider, Genève*.

Brevet additionnel.

Le chiffre entre parenthèse, après le numéro de chaque brevet additionnel, indique le numéro du brevet principal.

Cl. 71 e, n° 69425 (26513). 3 juin 1914, 12 h. m. Mécanisme perfectionné de remontoir et de mise à l'heure au pendant. — *Société anonyme Louis Brandt & frère*, *Biènné (Suisse)*. Mandataires: *Herren & Guerchet, Genève*.

Modification.

Cl. 71 b, n° 63390. 27 février 1913, 6 1/2 h. p. — Mouvement de montre. — *Graizely & Cie*, fabricants d'horlogerie, *La Chaux-de-Fonds (Suisse)*. — Transmission selon extrait du registre du commerce du 31 mars 1915, en faveur de *Schild & Co*, horlogerie, *La Chaux-de-Fonds (Suisse)*. Mandataire: *A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds*; enregistrement du 12 avril 1915.

Liste des dessins et modèles

Prolongations.

N° 11871. 18 mars 1905, 3 h. p. — (III^e période 1915/1920). — 3 modèles. — Calibres de montres. — *Ariste Calame fils, Le Locle (Suisse)*. Mandataire: *Hermann Schlée, La Chaux-de-Fonds*; enregistrement du 14 avril 1915.

N° 11874. 17 mars 1905, 7 3/4 h. p. — (III^e période 1915/1920). — 2 dessins. — Emballages pour ressorts de montres. — *Comp-toir général de vente de la montre Roskopf, Société anonyme V^e Ch^s Léon Schmid & C^e*, *La Chaux-de-Fonds (Suisse)*; enregistrement du 6 avril 1915.

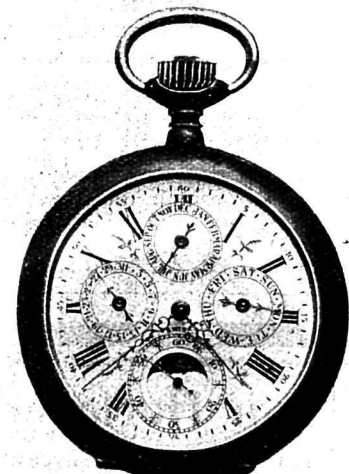
Radiations.

N° 7013. 11 avril 1900. — 2 modèles. — Calibre pour montres de poche 19 lig., lépine et savonnette.

N° 7028. 14 avril 1900. — 1 modèle. — Calibre de montre.

Galvanos
d'après plâtres ou tous autres originaux,

pour machines à réduire,
sont livrés avantageusement par la Galvanoplastie



Fabrique d'Horlogerie
J.-H. HASLER

La Chaux-de-Fonds (Suisse)
Téléphone 6.01

Spécialité en
Montres: Quantièmes et 8 jours

Nouvelle Montre
Roskopf quantième plate

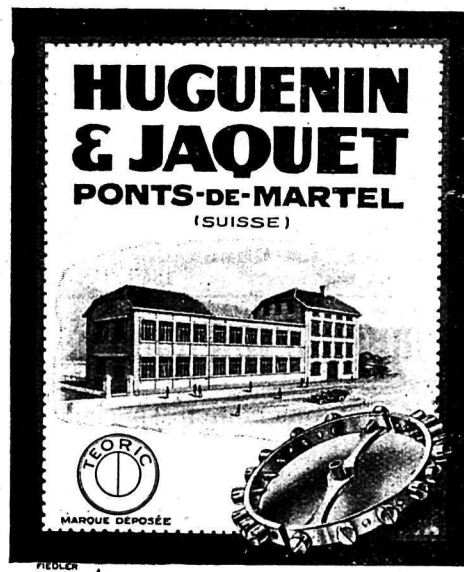
Prix défiant toute concurrence.
H 20029 C Demandez 1343
catatogues et échantillons.

BRACELETS EXTENSIBLES

1280 or, argent et plaqué
Fabrication suisse
Portenier Frères
La Chaux-de-Fonds Télép. 4.76

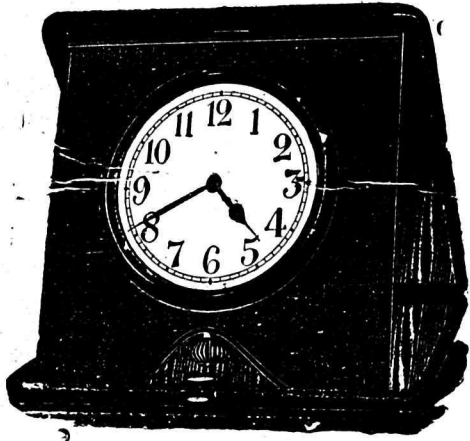
Pierres fines pour l'Horlogerie
en tous genres
Charles Monfrini
H 270 N Neuveville (Berne) 4041

Raquettes spéciales
pour **Roskopf**
par grandes séries
Erismann-Schinz, Neuveville



FABRIQUE DE
**BALANCIERS
COMPENSÉS**
TOUS GENRES de 3 à 300 mm.
Balanciers compensés
acier, nickel
Marque **Teoric**
Médaille d'Or
Berne 1914
Maison fondée en 1848
Téléphone N° 8

Atelier de posages de spiraux et réglages de précision
A. NOTZ ex-prof. à l'Ecole d'Horlogerie
succ. de J.-A. Perret
Parc, 9^{ter} — **La Chaux-de-Fonds** — Parc, 9^{ter}
Posages de spiraux plats et coudés, dep. 3 lignes. — Posages de spiraux cylindriques. — Réglages pour bulletins des Bureaux d'observations des Observatoires de Neuchâtel, Genève, Besançon, Kew. H 20046 C
Repassages et terminages de pièces soignées, simples et compliquées. — Spécialement organisé pour posages et réglages en série.
N.B. — Nos posages sont garantis avec courbe terminale exacte.
Brucelles, outils perfectionnés pour la retouche et le posage. — Machines à régler et rondelles or et métal toutes grandeurs et épaisseurs. 3675



Fabrique d'Horlogerie soignée

Cindrat-Delaachaux & Cie

132, rue du Parc

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

FABRIQUE HUITAINE

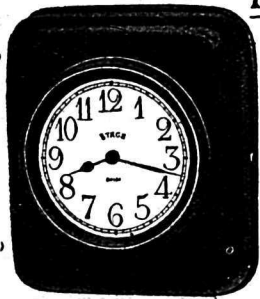
Marques : HUITAINE, RAMA, OBSERVATOR

Spécialité : H 20068 C 2615

MONTRES 8 JOURS

Ancre, cylindre, tous genres, toutes grandeurs, et pour tous pays

Montres pour Automobiles



Montre Portefeuille ou Pochette
dite Montre de voyage

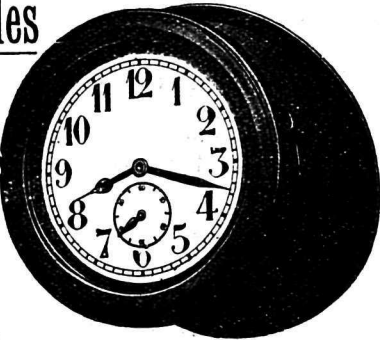
Montre Presse-lettres

BOULES CRISTAL. - PENDULETTES

Mouvements ronds et rectangulaires
à remontoir ou à clé

Catalogue illustré
franco sur demande.

Dessins au 1/4 de grandeur naturelle.



London Commission Agent Wanted

by Swiss Watch Factory. Must be energetic & well introduced amongst London wholesale buyers of good quality 9 to 13 lines lever watches. Write, stating references, previous experience, & commission required to H 569 U Haasenstein & Vogler, Bienne. 1337

Pour lancer une nouveauté très intéressante on cherche

Voyageur

à la commission très bien introduit auprès des Fabricants d'horlogerie.

Adresser offres sous chiffres H 21333 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1335

FABRIQUE DU GRENIER

La Chaux-de-Fonds

Véritable Montre

A. ROSSKOPF & Co

Maison de CONFIANCE fondée en 1888



Qualité soignée
Fonctionnement parfait

Soul propriétaire

Alexandre DUBOIS

Montres cylindre et ancre depuis 10 1/2"

Jeune commerçant

26 ans, sachant le français et l'allemand, bien au courant de la fabrication d'horlogerie, vente, correspondance, mise en travail des commandes, expédition, etc., cherche bonne place dans une maison d'horlogerie. Prendrait aussi place à l'étranger.

Adresser offres sous chiffres H 15247 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1345

Cadrans émail Radium

Qualité Prima. Prix avantageux.

V. ROCHAT

Tuileries 30 1226

LA CHAUX-DE-FONDS

SPIRAUX

Un stock de 1000 grosses de spiraux, trempés, mous et compensateurs, assortis par grandeur et N° pour l'exportation, est à vendre en un ou plusieurs lots.

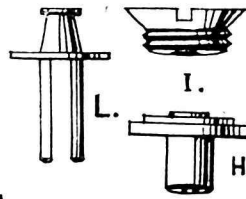
Conditions extra avantageuses. 1342

Offres : T.-K. case 17197, La Chaux-de-Fonds.

TABOURETS

en bois (vls en fer). Fourn. Alfred SCHRAY, Succ. de C. Heitz, Bâle. 1347

DÉCOLLETAGES



Nous achetons ces 3 pièces en grandes quantités.

Faire offres en envoyant 4 modèles de chaque pièce en indiquant quantités disponibles à la

THE COMMERCIAL COMPANY à NEUCHÂTEL

H 4100 N 1344

F. Kursner & J. Dubuisson

Fabrique de Chaînes

GENÈVE

1314

Bracelets extensibles

BOITES OR

en tous genres, tous titres, pour tous pays 3852 sont livrées aux meilleures conditions par la

Fabrique **Leuba Frères, Renan**

Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés

Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries

Prompte livraison — Ouvrage soigné H 6356 J

— Achat de matières d'or et d'argent —

A LOUER A BIENNE

pour tout de suite ou pour époque à convenir, petit atelier pour une vingtaine d'ouvriers. — Eau, gaz et électricité. 1330

Pour visiter et traiter s'adresser à la Fabrique d'aiguilles « **Universo** » S. A., rue du Milieu, 42, ou à MM. F. Grüning-Dutoit Fils & Cie, à Bienne.

Personne bien introduite, pouvant au besoin fournir caution cherche pour

l'Angleterre

représentation d'une manufacture de montres très courantes. Ecrire à M. David Bonford, 30, Price Street, St. Mary's, Birmingham. H 15854 X 1346

TRADUCTIONS et correspond. en allem., angl. et espagn.; discrétion absolue. F.-A. DROZ, 39, r. Jaquet-Droz, Chaux-de-Fonds.

Qui vendrait

une Balance d'or

d'occasion ?

Adresser les offres sous chiffres H 21365 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1340

Les Fabricants de

Compteurs de pièces

forme montre, sont priés de bien vouloir remettre offres de cet article à **MERMOD Frères S. A. Ste-Croix, Ct. de Vaud.** 1333

Bon Horloger

entreprendrait terminages, procédés modernes, en 7, 8, 9 lignes ancre.

Adresser les offres sous H 545 U à Haasenstein & Vogler, Bienne. 1334

Avis aux Fabriques d'Horlogerie

Depuis des années nous fabriquons comme spécialité pour tous pays, les

Pierres pour Boussoles

en tous genres et dimensions. Livrons les pierres prêtes serties.

Fritz Lüthy-Räz & Co,

Fabrique suisse de Joyaux,

à **Thoune-Steffisbourg,**

ci-devant à Aarberg.

Médaille d'argent, Berne 1914.

1264

Tous les Journaux horlogers du monde (spécimens et tarifs)

peuvent être consultés à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, rue Léopold Robert 51, La Chaux-de-Fonds, laquelle expédie, aux meilleures conditions, n'importe qu'elle annonce à tous les organes horlogers del'univers.

LOUIS THIÉBAUD

NEUCHÂTEL

PIVOTAGES d'échappement ancre sur jauges

DÉCOLLETAGES d'axes de balanciers et de tiges d'ancre

H 361 N

1092

Fabrique d'Aiguilles de Montres

LS. BOVET

Neuchâtel

Spécialité d'aiguilles soignées pour fabriques, spécialement en aiguilles pour Radium, oxydées noires, bien polies et inaltérables. Diamantine et Saphirine de 1^{re} qualité. H 898 N 1271